



INCLEMENT WEATHER

Le texte français [suit](#).

Definitions

1. Definitions of specific terms within this policy can be found in the following document: https://skatenb.org/images/Definitions_EN_June_2023.pdf

The following will occur in case of inclement weather:

- 1) It will be at the discretion of Skate Canada New Brunswick, the Host Club and Technical Representative to decide whether to cancel events.
- 2) The decision should be based on Environment Canada Weather reports, New Brunswick Highway reports and weather conditions at the host site.
- 3) Information on schedule changes will be posted on Sportity.
- 4) Refunds
 - a) Entry fees may be refunded, minus \$20 administrative fee, if the event/competition is cancelled.
 - i) One refund/participant or team.
 - b) Delayed start or early cancellation (day ends earlier) entry fee may be refunded minus \$20 administrative fee (single entry).
 - c) No refunds should the participant or team choose to withdraw because of weather.



POLITIQUE RELATIVE AUX INTEMPÉRIES

Définitions

La définition des termes particuliers mentionnés dans la présente politique se trouve dans le document suivant : https://skatenb.org/images/Definitions_FR_June_2023.pdf

En cas d'intempéries :

Compétition

1. Patinage Canada Nouveau-Brunswick, le comité organisateur local et le représentant technique, à leur discrétion, décideront d'annuler ou non la compétition.
2. La décision sera basée sur les prévisions météorologiques d'Environnement Canada, les rapports sur les conditions routières au Nouveau-Brunswick et les conditions météorologiques au site hôte.
3. L'information quant aux changements à l'horaire sera affichée sur Sportity.
4. Remboursement
 - a. Les frais d'inscription peuvent être remboursés, moins des frais administratifs de 20 \$, si l'événement/la compétition est annulé(e).
 - i. Un seul remboursement par participant ou par équipe.
 - b. En cas de début retardé ou d'annulation anticipée (fin de la journée plus tôt), les frais d'inscription peuvent être remboursés, moins des frais administratifs de 20 \$ (inscription individuelle).
 - c. Aucun remboursement ne sera accordé si le participant ou l'équipe choisit de se retirer en raison des conditions météorologiques.

NOTE : Le texte a été rédigé en anglais et le texte français officiel est une traduction. En cas de conflit entre la version anglaise et la version française, la version anglaise aura préséance.